

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Délibération

**Conseil Municipal
Mardi 28 avril 2026**

Convocation:
17 avril 2026

Affichage :
17 avril 2026

Conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 13
- votants : 13

L'an deux mille vingt-six, le 28 avril à 20 heures 15, le Conseil municipal s'est réuni :
- légalement convoqué par Mme Poirier Linda, Maire,
- à la mairie, en salle de réunion
- sous la présidence de M Legagneux Guénolé, pour Mme Le Maire empêchée.

Présents:

Mme Claire Pasquier	Mme Laurence Dunand
M. Guénolé Legagneux	M Thomas Pattyn
M. Philippe Legouet	M. Emmanuel Filisetti
M Guillaume Rozel	Mme Marie-Line Le Pallec
M Jérôme Renou	Mme Marie-Claude Danet-Boulay
M Anthony Bolival	Mme Lily Delaplanche
	Mme Noémie Ragot

Absents excusés:

Mme Linda Poirier
Mme Anaïs Rousseau (retard annoncé)

Secrétaire de séance: Mme Lily Delaplanche

1. ATESART - Désignation représentant

À la suite des élections municipales des 15 et 22 mars 2026, il convient que nous procédions à la désignation de notre nouveau(elle) représentant(e) à l'Assemblée spéciale de la SPL ATESART.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré ;

vu, le CGCT, notamment son article L. 1524-5 ;

vu, le code de commerce.

1° - désigne :

Mme Linda Poirier pour assurer la représentation de la collectivité de Mézières sous Lavardin au sein de l'Assemblée spéciale et des Assemblées générales des actionnaires de la SPL ATESART.

2° - autorise :

Mme Linda Poirier à accepter toute fonction qui pourrait lui être confiée par l'Assemblée spéciale, notamment sa présidence ou la fonction d'administrateur représentant l'Assemblée spéciale au Conseil d'administration.

3° - autorise :

Mme Linda Poirier à accepter toutes fonctions ainsi que tous mandats spéciaux qui pourraient lui être confiés par le Conseil d'administration dans l'hypothèse de sa nomination au sein de celui-ci.

4° - prend acte :

Qu'un tiers des administrateurs appelés à siéger au sein de l'Assemblée spéciale de la SPL ATESART ne doit pas dépasser l'âge de 75 ans, lors de la nomination.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Délibération

Conseil Municipal
Mardi 28 avril 2026

Convocation:
17 avril 2026

Affichage :
17 avril 2026

Conseillers :
- en exercice : 15
- présents : 13
- votants : 13

L'an deux mille vingt-six, le 28 avril à 20 heures 15, le Conseil municipal s'est réuni :
- légalement convoqué par Mme Poirier Linda, Maire,
- à la mairie, en salle de réunion
- sous la présidence de M Legagneux Guénolé, pour Mme Le Maire empêchée.

Présents:

Mme Claire Pasquier	Mme Laurence Dunand
M. Guénolé Legagneux	M Thomas Pattyn
M. Philippe Legouet	M. Emmanuel Filisetti
M Guillaume Rozel	Mme Marie-Line Le Pallec
M Jérôme Renou	Mme Marie-Claude Danet-Boulay
M Anthony Bolival	Mme Lily Delaplanche
	Mme Noémie Ragot

Absents excusés:

Mme Linda Poirier
Mme Anaïs Rousseau (retard annoncé)

Secrétaire de séance: Mme Lily Delaplanche

2. CDG72 : Désignation d'un référent signalement

Dans le cadre de la lutte contre le harcèlement et les violences morales, sexuelles et sexistes, le Centre de gestion de la Sarthe a mis en œuvre, dès 2022, un dispositif de signalement par les agents témoins ou victimes de tels actes.

Le référent signalement est la personne référente au sein de la collectivité, qui sera contactée en cas de signalement d'un agent de la collectivité et sous réserve de l'accord de ce dernier.

L'adhésion au dispositif de signalement dans sa nouvelle formule se fera par la signature d'une convention tripartite entre notre collectivité, le Centre de gestion de la Sarthe et le Centre de gestion de Loire-Atlantique, coordonnateur de la Coopération régionale, après que l'autorité territoriale aura été autorisée à la signer par l'organe délibérant. Un arrêté devra également être adopté par l'autorité territoriale pour faire bénéficier nos agents de ce service

Aucun frais d'adhésion ne sera facturé. L'ensemble des coûts est pris en charge par la coopération régionale des cinq centres de gestion des Pays de la Loire.

La convention qui nous lie actuellement au centre de gestion pour l'ancien dispositif sera résiliée à la date de notre adhésion à ce nouveau service, ou au plus tard le 30 avril 2026.

Après échange, le conseil municipal décide :

- de nommer Lily Delaplanche comme référente
- et autorise Mme le Maire à signer toute convention relative à ce dossier

Contre : Abstention : Pour : 13

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Délibération

Conseil Municipal
Mardi 28 avril 2026

Convocation:
17 avril 2026

Affichage :
17 avril 2026

Conseillers :
- en exercice : 15
- présents : 13
- votants : 13

L'an deux mille vingt-six, le 28 avril à 20 heures 15, le Conseil municipal s'est réuni :
- légalement convoqué par Mme Poirier Linda, Maire,
- à la mairie, en salle de réunion
- sous la présidence de M Legagneux Guénolé, pour Mme Le Maire empêchée.

Présents:

Mme Claire Pasquier	Mme Laurence Dunand
M. Guénolé Legagneux	M Thomas Pattyn
M. Philippe Legouet	M. Emmanuel Filisetti
M Guillaume Rozel	Mme Marie-Line Le Pallec
M Jérôme Renou	Mme Marie-Claude Danet-Boulay
M Anthony Bolival	Mme Lily Delaplanche
	Mme Noémie Ragot

Absents excusés:

Mme Linda Poirier
Mme Anaïs Rousseau (retard annoncé)

Secrétaire de séance: Mme Lily Delaplanche

3. Caisse d'épargne : renouvellement contrat carte achat

Le principe de la Carte Achat est de déléguer aux utilisateurs l'autorisation d'effectuer directement auprès de fournisseurs référencés les commandes de biens et de services nécessaires à l'activité des services en leur fournissant un moyen de paiement, offrant toutes les garanties de contrôle et de sécurité pour la maîtrise des dépenses publiques.

La Carte Achat est une modalité d'exécution des marchés publics : c'est donc une modalité de commande et une modalité de paiement.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

Valide le renouvellement du contrat carte achat

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Délibération

Conseil Municipal
Mardi 28 avril 2026

Convocation:
17 avril 2026

Affichage :
17 avril 2026

Conseillers :
- en exercice : 15
- présents : 14
- votants : 14

L'an deux mille vingt-six, le 28 avril à 20 heures 15, le Conseil municipal s'est réuni :
- légalement convoqué par Mme Poirier Linda, Maire,
- à la mairie, en salle de réunion
- sous la présidence de M Legagneux Guénolé, pour Mme Le Maire empêchée.

Présents:

Mme Anaïs Rousseau	Mme Laurence Dunand
Mme Claire Pasquier	M Thomas Pattyn
M. Guénolé Legagneux	M. Emmanuel Filisetti
M. Philippe Legouet	Mme Marie-Line Le Pallec
M Guillaume Rozel	Mme Marie-Claude Danet-Boulay
M Jérôme Renou	Mme Lily Delaplanche
M Anthony Bolival	Mme Noémie Ragot

Absents excusés:

Mme Linda Poirier

Secrétaire de séance: Mme Lily Delaplanche

4. SATESE : reconduction assistance technique

Le Conseil départemental a souhaité mettre en œuvre des moyens cohérents visant à maintenir son action impactant la ressource en eau, avec l'adoption récente d'une « stratégie eau ».

Ainsi, il propose d'apporter aux collectivités éligibles, au sens de l'article R3232-1 à R3232-1-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les prestations répondant aux exigences réglementaires en matière d'assainissement collectif.

La présente convention a donc pour objet de cadrer les modalités d'intervention et de conseil du Service d'Assistance Technique aux Exploitants des Stations d'Épuration (SATESE), définis par l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Décide de conventionner avec le Département de la Sarthe pour l'assistance technique relative à l'assainissement collectif pour la période 2026 à 2028
- Autorise le maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Délibération

Conseil Municipal
Mardi 28 avril 2026

Convocation:
17 avril 2026

Affichage :
17 avril 2026

Conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 14
- votants : 14

L'an deux mille vingt-six, le 28 avril à 20 heures 15, le Conseil municipal s'est réuni :
- légalement convoqué par Mme Poirier Linda, Maire,
- à la mairie, en salle de réunion
- sous la présidence de M Legagneux Guénolé, pour Mme Le Maire empêchée.

Présents:

Mme Anaïs Rousseau	Mme Laurence Dunand
Mme Claire Pasquier	M Thomas Pattyn
M. Guénolé Legagneux	M. Emmanuel Filisetti
M. Philippe Legouet	Mme Marie-Line Le Pallec
M Guillaume Rozel	Mme Marie-Claude Danet-Boulay
M Jérôme Renou	Mme Lily Delaplanche
M Anthony Bolival	Mme Noémie Ragot

Absents excusés:

Mme Linda Poirier

Secrétaire de séance: Mme Lily Delaplanche

5. CCID : renouvellement commission

Conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune. Cette commission est composée :

- du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission ;
- de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants, si la population de la commune est inférieure à 2 000 habitants.

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale

1	MME	RAGOT	NOEMIE
2	M.	BOLIVAL	ANTHONY
3	MME	PASQUIER	CLAIRE
4	M.	FILISSETTI	EMMANUEL
5	MME	DUNAND	LAURENCE
6	M.	RENOU	JEROME
7	MME	ROUSSEAU	ANAI
8	M.	LEGAGNEUX	GUENOLE
9	MME	LE PALLEC	MARIE-LINE
10	MME	DANET-BOULAY	MARIE-CLAUDE
11	M.	PATTYN	THOMAS
12	M.	ROZEL	GUILLAUME
13	M.	LEGOUET	PHILIPPE
14	MME	DELAPLANCHE	LILY
15	MME	BREBION	ALEXANDRA
16	M.	CROSNIER	CYRIL
17	M.	GALMARD	JEROME
18	M.	GUIMONT	RAYAN
19	M.	LECOURT	JEAN-GUILLAUME
20	M.	LOUNES	MEHDI
21	MME	PETITHOMME	BRIGITTE
22	MME	SUZANNE	CARLA
23	MME	ZINS	PAULINE
24	M.	MARTY	FABIEN

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Délibération

Conseil Municipal
Mardi 28 avril 2026

Convocation:
17 avril 2026

Affichage :
17 avril 2026

Conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 14
- votants : 14

L'an deux mille vingt-six, le 28 avril à 20 heures 15, le Conseil municipal s'est réuni :
- légalement convoqué par Mme Poirier Linda, Maire,
- à la mairie, en salle de réunion
- sous la présidence de M Legagneux Guénolé, pour Mme Le Maire empêchée.

Présents:

Mme Anaïs Rousseau	Mme Laurence Dunand
Mme Claire Pasquier	M Thomas Pattyn
M. Guénolé Legagneux	M. Emmanuel Filisetti
M. Philippe Legouet	Mme Marie-Line Le Pallec
M Guillaume Rozel	Mme Marie-Claude Danet-Boulay
M Jérôme Renou	Mme Lily Delaplanche
M Anthony Bolival	Mme Noémie Ragot

Absents excusés:

Linda Poirier

Secrétaire de séance: Mme Lily Delaplanche

6. Atelier : raccordement électrique et devis installation électrique

6.1 Raccordement au réseau électrique

Une demande d'offre de raccordement électrique a été faite auprès d'ENEDIS pour le hangar communal situé 14bis route de Beaumont.

Nous avons reçu un devis pour un montant 1 684,80 € TTC.

Un prestataire est ensuite venu réaliser l'étude technique du raccordement au réseau d'électricité sur place.

Cette étude a permis de constater qu'une dérivation électrique suffisait.

Nous sommes en attente de l'actualisation du devis dont le coût sera inférieur à celui présenté initialement.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Madame Le Maire à signer tout document relatif à ce raccordement au réseau électrique dans la limite de 1 684,80 € TTC.

Après en avoir échangé, le conseil vote :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

6.2 Installation électrique

Deux prestataires ont été sollicités pour établir un devis pour l'installation électrique dans le hangar communal situé 14bis route de Beaumont conformément au cahier des charges suivant :

- Tableau électrique
- 7 blocs doubles de prises de courant 16 A
- Eclairage intérieur et extérieur
- Sanitaires : 3 points lumineux, branchement chauffe-eau, 2 alimentations radiateurs et 3 prises
- VMC
- Eclairage de sécurité et alarme incendie

Les propositions sont les suivantes :

- EI Anthony Breton : 6 725.04 euros hors contrôle APAVE
- EPM Lemaitre : 8 722,91 euros incluant le contrôle APAVE (450€)

Après en avoir échangé, le conseil décide de valider l'offre de l'entreprise EI Anthony Breton

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Délibération

Conseil Municipal
Mardi 28 avril 2026

Convocation:
17 avril 2026

Affichage :
17 avril 2026

Conseillers :
- en exercice : 15
- présents : 14
- votants : 14

L'an deux mille vingt-six, le 28 avril à 20 heures 15, le Conseil municipal s'est réuni :
- légalement convoqué par Mme Poirier Linda, Maire,
- à la mairie, en salle de réunion
- sous la présidence de M Legagneux Guénolé, pour Mme Le Maire empêchée.

Présents:

Mme Anaïs Rousseau	Mme Laurence Dunand
Mme Claire Pasquier	M Thomas Pattyn
M. Guénolé Legagneux	M. Emmanuel Filisetti
M. Philippe Legouet	Mme Marie-Line Le Pallec
M Guillaume Rozel	Mme Marie-Claude Danet-Boulay
M Jérôme Renou	Mme Lily Delaplanche
M Anthony Bolival	Mme Noémie Ragot

Absents excusés:

Linda Poirier

Secrétaire de séance: Mme Lily Delaplanche

7. Maine anti-nuisibles

La commune a passé une convention avec la société Gruau pour la lutte contre les rongeurs qui arrive à échéance. Dans l'optique d'une offre globale (rongeurs + frelons), nous avons consulté la société Maine anti-nuisibles.

Après en avoir échangé, le conseil autorise Mme le Maire à signer la convention avec la société Maine anti-nuisibles pour la dératisation

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Délibération

Conseil Municipal
Mardi 28 avril 2026

Convocation:
17 avril 2026

Affichage :
17 avril 2026

Conseillers :
- en exercice : 15
- présents : 14
- votants : 14

L'an deux mille vingt-six, le 28 avril à 20 heures 15, le Conseil municipal s'est réuni :
- légalement convoqué par Mme Poirier Linda, Maire,
- à la mairie, en salle de réunion
- sous la présidence de M Legagneux Guénolé, pour Mme Le Maire empêchée.

Présents:

Mme Anaïs Rousseau	Mme Laurence Dunand
Mme Claire Pasquier	M Thomas Pattyn
M. Guénolé Legagneux	M. Emmanuel Filisetti
M. Philippe Legouet	Mme Marie-Line Le Pallec
M Guillaume Rozel	Mme Marie-Claude Danet-Boulay
M Jérôme Renou	Mme Lily Delaplanche
M Anthony Bolival	Noémie Ragot

Absents excusés:

Linda Poirier

Secrétaire de séance: Mme Lily Delaplanche

Liste des délibérations

1. ATESART : Désignation représentant
2. CDG72 : Désignation référant signalement
3. Caisse Epargne : Renouvellement contrat carte achat
4. SATESE : reconduction assistance technique
5. CCID : renouvellement commission
6. Atelier : raccordement électrique et devis
7. Maine anti-nuisibles : convention